

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

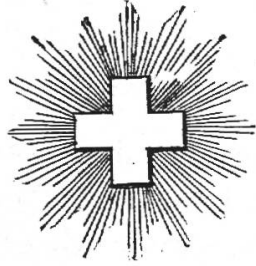
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 6.



LAUSANNE

11 février 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *Recrutement de 1909.* — *Chronique neuchâteloise.* — *Bibliographie* — PARTIE PRATIQUE : *Simplex leçons de choses.* — *Composition.* — *Dictées.* — *Orthographe d'usage.* — *Comptabilité.* — *Travaux d'examen.*

LETTRE DE BELGIQUE

Chez nos voisins de Hollande.

Au pays des canaux, des jacinthes et des tulipes, la pédagogie est en grand honneur. Malheureusement, les Hollandais importent plus d'idées qu'ils n'en exportent. Ils expérimentent, ils transplantent, ils innovent, ils découvrent, ils travaillent, mais la rumeur de tous ces labours ne franchit pas les frontières de leur petit pays. La sourde langue néerlandaise s'oppose à cette diffusion souhaitable. C'est vraiment dommage.

Les trois petits volumes de la Nouvelle bibliothèque pédagogique, qu'un instituteur anversois, M. Edouard Peeters, — déjà connu par ses causeries pédagogiques signées E. D. D. Y, — consacre à narrer une excursion studieuse en Hollande, permettent de se rendre un peu compte de l'activité considérable qui s'y déploie dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. C'est, cependant, en dehors des milieux officiels que M. Peeters a pratiqué ses investigations et les institutions qu'il a visitées dépendent surtout de l'initiative privée.

C'est qu'en Hollande cette initiative est très puissante. Ce pays fut de tout temps le refuge des originaux dont les idées effarouchaient leurs concitoyens. Descartes y put philosopher sans inquiétude et les disciples de Calvin s'y multiplier sans entraves. La

relation de voyage de M. Peeters donne fortement l'impression que la Hollande est une terre féconde d'expériences pédagogiques, où les essais de vulgarisation des théories nouvelles et leur mise en pratique ont beaucoup de chances de déclancher les bonnes volontés et les bourses. L'Etat, nettement favorable à la confession réformée, laisse la plus grande liberté au point de vue scolaire et ne ménage pas ses subsides aux institutions indépendantes qui remplissent les conditions légales.

Je vais essayer de signaler brièvement ce qui me paraît inédit, original, dans le mouvement pédagogique hollandais, tel que le décrit M. Peeters. On reconnaîtra sans peine les modifications que le génie national fait subir aux idées pédagogiques importées de l'étranger et bouturées dans le sol néerlandais.

La Hollande possède des *Ecoles nouvelles*. Ce sont, entre autres : à Hilversum, la Brinioschool de M. J. Kleefstra et l'Augustaschool de M. Demmink ; à Laren, l'Ecole humanitaire. La première est un établissement d'instruction moyenne, sur le type de Bedales et des écoles du Dr Lietz. Le directeur de la Brinioschool est un adepte fervent de la coéducation ; mais, jusqu'ici, les essais qu'il a tentés paraissent avoir eu peu de succès.

L'Augustaschool, fondée en 1893 est une école supérieure, située au milieu des sapinières. Elle prépare ses élèves en vue de l'admission aux Universités et à l'Ecole polytechnique et fait marcher la culture physique de pair avec la culture intellectuelle.

La plus originale des Ecoles nouvelles est celle de Laren. Elle est située en pleine campagne. Son maître principal, M. Cor Bruyn, est l'auteur d'un opuscule caractéristique : L'Ecole humanitaire et la possession du sol en commun. Pour satisfaire aux exigences de la loi, et en vue des subsides, il est le chef nominal de l'école, mais il n'en exerce pas les fonctions. Chacun des maîtres est libre de faire sa classe et d'arranger ses cours comme il lui plaît. C'est ce qui caractérise également l'école du pédagogue Jan Ligthart, à La Haye et d'autres établissements encore connus sous le nom d'« Ecoles républicaines ».

A Laren, les classes ne comptent que dix à douze élèves au plus, reçus dès leur septième année. A 10 ou 11 ans, ils prennent part

aux travaux manuels, dans les ateliers très complets de l'école. A 13 ou 14 ans, a lieu la scission entre les futurs ouvriers manuels et ceux qui désirent se vouer aux travaux intellectuels. Agir. C'est le mot d'ordre à Laren. On y voit les garçons s'exercer aux travaux féminins : coudre et tricoter, et les filles (car la coéducation y est pratiquée) scier du bois et raboter des planches. Ce qui différencie en outre Laren d'autres écoles similaires, c'est qu'on y reçoit gratuitement des enfants pauvres et que les finances scolaires y sont proportionnées à la fortune des parents, sans qu'on puisse s'apercevoir, en classe, des distinctions sociales. On n'y donne pas de leçons de religion en forme, mais toute la vie scolaire est imprégnée d'un idéal passablement tolstoïsan ou anarchiste-chrétien. Tant que cela est possible, les leçons se font en pleine nature.

La question de la *coéducation* préoccupe vivement les pédagogues hollandais. Jan Ligthart, que M. Peeters qualifie de « Pestalozzi néerlandais » la pratique dans sa remarquable école de la Tullingstaal, à La Haye. D'autres pédagogues, Félix Ortt, Van Mierop s'occupent beaucoup de méthodologie sexuelle. On leur doit des opuscules comme la « Lettre à ma petite sœur » de F. Ortt qui initie une jeune fille de seize ans à tout le processus sexuel, et révèle un grand talent pédagogique : On doit à M. Van Mierop la création de la *Bibliotheek voor Reiner Leven*, sorte de journal de méthodologie sexuelle et de nombreux articles sur ces épineuses questions.

La *littérature enfantine* fait l'objet de tous les soins de nos collègues hollandais. Au premier rang des auteurs d'ouvrages pour la jeunesse brille Mme Vellie van Kol, femme d'un député socialiste, l'auteur de la « Bible pour la jeunesse » et la rédactrice de « Notre Petite Feuille » qui ont consacré sa réputation de conteur et d'éducatrice et lui ont valu d'être appelée l'Andersen des Pays-Bas.

Tous les pédagogues dont les noms sont venus sous ma plume semblent avoir subi fortement l'empreinte de Tolstoï et même l'influence du bouddhisme. M. F. Ortt surtout, un ancien ingénieur qui sacrifia sa position pour obéir à une véritable vocation, est le créateur du mouvement de moralisation appelé « La vie plus pure ».

C'est un végétarien convaincu, un antivivisectionniste, qui prêche la réforme de l'habillement. Il a publié diverses œuvres : « Les lettres sur l'Hygiène », « Le devoir moral des parents », « Entretien avec mon fils ».

Cette influence tolstoïsante et libertaire marque aussi les théories de Ligthart, dont l'école, très prospère, laisse aux enfants la plus grande somme possible de liberté et aux maîtres une latitude qui peut paraître exagérée et qui le serait certainement si la personnalité de Ligthart n'était pas le garant de l'ordre intérieur.

En matière de *travaux manuels*, les Hollandais ont bouturé chez eux le *slöjd* suédois qui y pousse de vigoureuses racines et s'implante dans presque toutes les écoles.

Une Ecole normale froebelienne existe à Leyde, sous la direction de M. W. Haastra qui a innové en insérant des dons supplémentaires dans la série inventée par Froebel, et en créant une méthode passablement compliquée pour l'enseignement de la lecture. La Haye possède des écoles bien outillées et des maîtres bien préparés pour les enfants arriérés et simples d'esprit.

Il faudrait parler encore des ligues scolaires, le *Nederlandsche Kinderbond*, de Mme Van der Hueht qui érigea des locaux où les enfants se réunissent pour s'amuser, pour lire, sous l'affectueuse surveillance de personnes dévouées.

Il conviendrait de signaler aussi, dans le même ordre d'idées, la maison des Ecoliers créée à Amsterdam par M^{lle} Boddaert, qui poursuit un but humanitaire très élevé en s'occupant spécialement des enfants dont la famille ne prend pas un soin suffisant.

Ces quelques notes rapides suffisent à montrer qu'on ne chôme pas chez nos voisins de Hollande. L.-S. PIDOUX.

RECRUTEMENT DE 1909 — VAUD.

En consultant les résultats de l'examen pédagogique des recrues en 1909, on constate que, pour douze cantons, les notes obtenues sont inférieures à celles de 1908.

Cette différence, qui n'est que de 0,05 pour Glaris, 0,08 pour Lucerne et Tessin ; 0,13 pour Thurgovie, atteint 0,16 pour Vaud. Elle est de 0,19 pour Zoug ; 0,27 pour Uri, 0,30 pour Genève ; 0,33 pour Bâle-Ville ; 0,39 pour Zurich, 0,43 pour Appenzell-Intérieur et 0,45 pour Obwald.

Done, si le canton de Vaud obtient des notes moins bonnes qu'en 1908, d'autres cantons sont dans le même cas, et pour plusieurs le déficit est encore plus sensible.

Faut-il en conclure que l'instruction soit en baisse dans ces douze cantons? Nous ne le pensons pas.

Les résultats des dix dernières années nous permettent de constater, pour certains cantons, des baisses énormes se produisant d'une année à l'autre, sans motif apparent.

Ainsi Neuchâtel baisse de 0,48 de 1904 à 1905.
Appenzell-Extér. de 0,56 de 1907 à 1908.
Schwytz de 0,59 pour la même période.
Schaffhouse de 0,73 de 1901 à 1902.
Obwald de 0,77 de 1900 à 1901 et 0,95 de 1902 à 1903.
Nidwald 1,09 de 1900 à 1901; 0,83 de 1902 à 1903; 0,64 de 1905 à 1906, etc.

Il en est de même pour le rang. *Obwald*, qui occupait la première place en 1900, passe à la septième, reprend la troisième, descend à la neuvième, revient à la quatrième, et arrive de nouveau au premier rang en 1909.

Les différences entre les moyennes des cantons sont si faibles qu'il suffit d'un petit nombre d'élèves retardés pour amener un résultat inférieur et faire descendre un canton de plusieurs rangs.

La personnalité des experts joue aussi un certain rôle, de même que les instructions qui leur sont données sur la manière d'assigner les notes. Ces dernières années, il nous a semblé qu'on était plus sévère et que la note 1 était accordée moins facilement que jadis, surtout pour la composition.

La Commission sanitaire peut aussi se montrer plus difficile pour dispenser de l'examen pédagogique certaines recrues, notamment les faibles *d'esprit*. Tel nous paraît avoir été le cas pour le canton de Vaud en 1909. En effet, la moyenne des dispensés était de 7 ‰ pour l'ensemble de la Suisse et seulement de 4 1/2 ‰ à peine pour notre canton. Si nous considérons les dispenses obtenues par d'autres cantons dont quelques-uns sont avant nous dans l'échelle pédagogique, nous voyons que Fribourg et Valais ont 7 ‰ de dispensés, Zurich 8 ‰, Berne plus de 9 ‰, Soleure 13 1/2 ‰, Glaris 17 ‰, Uri 18 ‰. Il ne faut donc pas attribuer une trop grande importance aux résultats *d'une seule année*, mais considérer plutôt ce qui a été fait depuis dix ans.

De 1900 à 1909, la moyenne de la Suisse s'est améliorée de 0,84, tandis que celle de Vaud n'a augmenté que de 0,70. Treize cantons ont avancé plus que nous dans le domaine du progrès. La moyenne de Saint-Gall accuse 0,81 en mieux; celle d'Uri 0,83; du Nidwald 0,91; de Lucerne 0,92; de Schwytz 0,94; de Soleure 0,99; de Bâle-Campagne 1,10; de Berne 1,12; du Tessin et du Valais 1,17; de Fribourg 1,21; de Zoug 1,29 et des Grisons 1,63.

On peut dire que si notre canton a *avancé* d'une manière sensible depuis 1900 d'autres ont *marché plus vite* que lui.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que notre rang ait baissé en 1909, et il est fort possible qu'il baisse encore en 1910.

D'où provient cette marche moins rapide dans la voie du progrès?

Il faut en rechercher une cause dans la situation géographique de notre canton, situation dans laquelle l'*émigration* et l'*immigration* jouent un assez grand rôle.

En effet, un certain nombre de jeunes gens des districts de Nyon, La Vallée, Orbe, Grandson, vont en France comme bergers ou domestiques de campagne. Leur nombre s'est considérablement accru ces dernières années par suite de la crise industrielle qui en oblige beaucoup à chercher un gagne-pain hors de chez eux.

Ces jeunes gens préfèrent se rendre en France où les salaires sont plus élevés que chez nous. Malheureusement, ils échappent aux cours complémentaires, et, lorsqu'ils se présentent au recrutement, ils se trouvent, au point de vue des connaissances pédagogiques, dans un état d'infériorité vis-à-vis de leurs camarades restés au pays. Ce fait expliquerait pourquoi le district de Nyon, par exemple, a sur 100 jeunes gens examinés, 6 qui obtiennent de mauvaises notes, tandis que Rolle et Morges en ont 0.

D'autres districts, Avenches et Pays d'Enhaut, par exemple, souffrent de l'immigration des familles allemandes dont les enfants fréquentent nos écoles pendant deux ou trois ans et sont attribués à notre canton lors des examens du recrutement. Ces enfants arrivent à *parler* les deux langues, mais au point de vue *littéraire*, ils ne connaissent ni l'une ni l'autre; et leurs notes pédagogiques s'en ressentent.

En 1908, la classe de Donatyre, forte de 50 élèves, en comptait 35, soit le 70 % pour lesquels l'allemand était la langue maternelle. Le même cas se présentait — quoique dans une proportion moins forte — à Faoug, et dans d'autres communes du district d'Avenches, ainsi que dans plusieurs classes du Pays-d'Enhaut. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les résultats de ces deux districts n'aient pas été satisfaisants, et qu'il y ait eu au Pays d'Enhaut 9 % et à Avenches 11 % des recrues ayant de mauvaises notes.

Cependant, tout n'est pas imputable à la situation géographique de notre canton. Il y a d'autres causes, et pour pouvoir mieux les trouver, examinons successivement les quatre branches pour lesquelles des notes sont assignées aux examens pédagogiques du recrutement.

1^o LECTURE. — Pour cette branche, nous occupions le huitième rang en 1900. Maintenant, nous sommes descendus au quatorzième. Il n'y a cependant pas eu *recul*; car nous avions, il y a dix ans, 87 % de bons résultats, tandis que maintenant nous en avons 89 %. Mais nous n'avons pas progressé autant que nos Confédérés. Notre amélioration n'est que de 2 %, tandis qu'elle est de 5 % pour la moyenne de la Suisse, et que, pour certains cantons, elle atteint 8 % (Valais et Schwytz), 9 %, (Nidwald), 10 %, (Grisons) 12 %, (Fribourg) 13 %, (Zug) et même 14 % (Uri). Au total, quinze cantons ont fait mieux que nous.

Nous sommes restés stationnaires quant aux mauvaises notes, tandis que treize cantons ont amélioré les leurs.

Du côté de la *lecture* nous n'avons donc pas progressé suffisamment. Il y a encore beaucoup trop de jeunes gens qui lisent mal. Cela est d'autant plus regrettable que, lorsque la lecture est mauvaise, le reste de l'examen s'en ressent toujours.

2^o COMPOSITION. — Pour cette branche aussi, nous n'avons pas obtenu les résultats désirables. Du dixième rang que nous occupions en 1900, nous passons, en 1909, au treizième. Nos bonnes notes, qui étaient de 67 % en 1900, sont aujourd'hui de 76 %. Nous avons progressé de 9 %, mais là encore nous avons marché moins vite que nos Confédérés.

L'amélioration pour l'ensemble de la Suisse est de 12 %. Elle atteint 16 % à Berne; 17 % au Valais et à Schwytz, 19 % aux Grisons, 22 % au Nidwald et 23 % à Fribourg.

Nous n'avons pas reculé, mais treize cantons ont fait mieux que nous dans ce domaine. De même, dix-sept cantons ont diminué leurs mauvaises notes dans une plus forte proportion que nous.

3^o CALCUL. — Pour cette branche, les résultats sont satisfaisants. Du onzième rang que nous occupions en 1900, nous passons au septième. L'augmentation du nombre des bonnes notes est de 9 %, comme pour la moyenne de la Suisse.

4^o CONNAISSANCES CIVIQUES. — Nous pouvons nous réjouir des progrès accomplis pour cette branche. Du huitième rang, nous passons au deuxième. — Nidwald seul est avant nous.

Nos bonnes notes se sont augmentées du 14 %, tandis que l'amélioration, pour l'ensemble de la Suisse n'est que de 11 %. — De même, nos mauvaises notes ont baissé du 6 %, soit 1 % de plus que pour l'ensemble de la Suisse. Il y a donc une amélioration très sensible.

* * *

En résumé, nous pouvons constater que nous avons *progressé* pour les connaissances civiques, que nous avons *conservé notre rang* pour l'arithmétique, mais que nous nous sommes *laissé devancer* par plusieurs cantons pour la lecture et la composition.

* * *

Comment faire pour arriver à mieux ? Une partie de la tâche incombe aux cours complémentaires et l'autre à l'école.

Les cours complémentaires peuvent développer le jeune homme en ce qui concerne l'*arithmétique* et les *connaissances civiques*. De 16 à 19 ans, la maturité d'esprit est plus grande, et il est certaines questions que le jeune homme comprend mieux. Du reste, les progrès réalisés dans le domaine des connaissances civiques prouvent assez qu'avec un travail persévérant, comme celui qui a été accompli pour cette branche, on peut arriver à de bons résultats.

Pour ce qui est de la *lecture* et de la *composition*, le temps restreint dont disposent les maîtres pendant les cours complémentaires, ne leur permet pas de faire beaucoup dans le sens du progrès. Si un jeune homme ne sait pas lire couramment à 16 ans, il est bien difficile de le développer d'une manière suffisante pendant la durée des cours complémentaires. Il en est de même pour la composition.

C'est donc du côté de l'école primaire qu'il faut surtout diriger notre effort.

Ainsi faisant, en groupant toutes les bonnes volontés, en unissant tous les efforts, en redoublant de vigilance, nous arriverons, espérons-le, à ramener le canton de Vaud au rang auquel lui donnent droit les sacrifices que fait l'Etat dans le domaine de l'instruction publique.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Très vieilles choses!

En ce début de l'année nouvelle, il m'a paru intéressant de communiquer aux lecteurs de l'*Educateur* la curieuse teneur d'un écrit portant titre : Ephéméride pour 1827 et Recensement d'événements pour 1826. Entre autres choses, il est question là dedans de la vie scolaire dans notre petite principauté. Sans vous imposer l'obligation de lire toutes les pages de ce vieux écrit, parfois très captivant, extrait d'anciennes archives de famille où on a toujours voué un culte véritable pour tout ce qui est susceptible d'intérêt, j'en tire quelques paragraphes :

« Une école protestante a été établie au Landeron où languissaient dans l'ignorance, oubliés et abandonnés, ou du moins fort négligés parce qu'ils étaient pour la plupart dénués de secours domestiques aussi bien que de secours publics, les enfants de la partie assez considérable de la population qui ne professe pas la communion romaine. Quelques personnes bienfaisantes, touchées de ce délaissement, ayant formé le louable projet d'y remédier efficacement ont établi en leur faveur une école où ils recevront désormais dans les deux langues l'instruction élémentaire appropriée à leur âge. Ouverte depuis un an cette classe est fréquentée par soixante dix enfants. »

Plus loin on peut constater que cette année 1827 était précisément la date avec la fin de 1826 où on créait à Neuchâtel même ce que nous appelons aujourd'hui les cours professionnels.

« Ce n'est pas aux savants seuls que la connaissance des mathématiques est utile. Elle est profitable et dans bien des cas peut devenir presque nécessaire à plusieurs classes de simples artisans. Si les premiers doivent en faire une étude approfondie, les seconds doivent chercher à en acquérir quelque teinture. Pour leur en faciliter les moyens, le Magistrat de Neuchâtel a procuré depuis deux ans une leçon gratuite de dessin aux gens destinés à exercer quelque profession mécanique. Le même Magistrat, vient encore, sur la proposition que lui en a faite lui-même M. le professeur Joannis, dont le zèle ne refuse aucune tâche et dont l'habileté suffit à tout, d'instituer en faveur des maîtres et ouvriers de toute profession manuelle un cours gratuit de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et métiers. Le public sentira combien peut devenir utile et précieuse une telle institution dans un pays surtout où une grande partie de la population ne vit que du produit de l'industrie et des arts mécaniques ».

Terminons enfin cette résurrection par cette petite et dernière citation, toute à l'honneur des Magistrats de ce temps-là déjà soucieux de voir notre pays avec de belles et bonnes institutions scolaires!

« Nous espérons que les mesures prises par nous, et dans les diverses parties du pays, influenceront beaucoup sur la marche de l'instruction publique au milieu de nos populations et à laquelle applaudiront infailliblement tous ceux qui en ont à cœur le succès. Ceux qui sont maîtres de l'éducation peuvent changer la face du monde. »

L. Q.

Choses nouvelles.

Revenons en 1910! Nos collègues, Mesdemoiselles les institutrices de Colombier, ont adressé, en décembre dernier, une pétition à leur Commission scolaire

demandant une haute paie communale ainsi qu'il en a été déjà accordé une dans quelques collèges. L'autorité en question a examiné la requête et l'adressera avec un préavis favorable à qui de droit. Tant mieux! Ce geste bienveillant mérite d'être signalé. Il est à espérer que l'exemple sera contagieux et, à la suite du magnifique supplément de traitement accordé par Neuchâtel à son Corps enseignant, il serait désirable que les autres localités fassent aussi quelque chose dans ce domaine.

Passons à Travers, si vous permettez, et quoique plus tardivement offrons aussi nos vœux bien sincères à notre collègue M. Droz, que les autorités scolaires et ses collègues ont fêté lundi dernier à l'occasion de ses quarante années d'enseignement primaire. Le pays s'honore de compter parmi ses éducateurs des hommes aussi dévoués à leur tâche et aussi soucieux de leur devoir. Avec les félicitations les plus sincères, que M. Droz agrée l'expression de notre désir de le voir jouir longtemps encore d'une excellente santé.

Enfin, disons que rougeole et scarlatine ont tant et si bien régné durant ces dernières semaines qu'il a fallu dans quelques localités remettre à huit jours la rentrée des classes après les vacances de Noël. Et maintenant, nous allons reprendre la tâche quotidienne, avec l'entrain et la force que ravive la suspension des leçons. Quoique tardivement aussi, offrons à nos collègues les vœux les meilleurs de travail fructueux et de prospérité pour 1911. L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

F.-L. Pasche. — Vocabulaire français, orthographique et grammatical. 15^{me} édition revue et augmentée. Lausanne, librairie Payot et Cie 1911.

Il est difficile de reconnaître à première vue le *Vocabulaire Pasche* auquel nous étions habitués. Aujourd'hui, au lieu d'un *in-12*, on nous présente un *in-octavo*; cette fois-ci nous avons un texte net, sans empâtement, sur beau papier blanc. La plupart des phrases lourdes ou triviales des précédentes éditions ont disparu et l'on a introduit plusieurs exercices nouveaux, s'adressant à l'intelligence et à la réflexion plutôt qu'à la mémoire de l'écolier. Les amis du livre de mots sous sa première forme seront enchantés de le retrouver embelli, rajeuni, enrichi; ils constateront que les premières pages en lettres manuscrites ont été soigneusement remaniées pour tenir compte des vœux émis par les hygiénistes scolaires; l'écriture, presque droite, est tracée avec élégance et régularité. Par contre, ceux qui pensent que le livre de mots n'est pas le moyen le plus rationnel, ni le plus sûr d'acquérir le vocabulaire ou l'orthographe, verront avec tristesse cette réédition qui se justifie, il est vrai, par une décision du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, prise en 1908. On lit, en effet, dans le Compte-rendu annuel ces mots: « Le vocabulaire Pasche sera maintenu dans les premières années du degré intermédiaire et sera complété afin de pouvoir être utilisé par tous les élèves de ce degré. »

Le présent manuel sera donc suivi d'un deuxième, puisque celui-ci porte en tête de ces colonnes la mention: *Degré inférieur, deuxième année*. Mais croit-on vraiment que ces 112 pages, dont beaucoup contiennent 60 mots et plus, pour-

ront être parcourues en une année ? A moins de « faire » du vocabulaire Pasche tous les jours (!), c'est absolument impossible.

L'introduction officielle de cet ouvrage dans les écoles soulève une deuxième objection : comment faire concorder les matières prescrites par le plan d'études vaudois avec celles que renferme ce recueil de mots ? Nous nous trouvons en présence de deux courants d'idées bien différents, de deux programmes séparés, de deux méthodes opposées. Un jour viendra où ceci tuera cela.

A cette occasion, nous émettons le vœu que la pédagogie expérimentale nous dise, sans trop tarder, comment se crée et s'enrichit le vocabulaire de l'enfant. Est-ce par l'étude directe des choses ou par celle des mots ? Par l'usage oral ou par l'exercice écrit ? Par la lecture courante ou par la lecture expliquée ? Par une sorte d'inventaire fréquent des termes et des locutions nouvelles ou peu familières, ou bien par l'étude systématique d'un lexique ou recueil de mots tout prêt ?

Il est probable que chacun de ces moyens contribue dans une certaine mesure à la formation du vocabulaire ; mais il est évident que quelques-uns de ces procédés sont plus fructueux, plus recommandables que d'autres. Cette considération nous fait hésiter à reconnaître comme un progrès l'adoption obligatoire d'un livre de *mots* tel que celui qui vient de naître.

U. B.

Un grand Américain, Abraham Lincoln, par Eugène Monod, 1 volume de 235 pages; 6 illustrations. Lausanne, Georges Bridel et Cie, éditeurs, Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine. 2 francs.

Livre « de bonne foi », fortement documenté, concret, vivant, plein de faits et d'anecdotes. Rien d'érudit ni de pédant. Rien de guindé, d'apprêté, d'ennuyeux, pas plus dans le livre que dans le caractère du héros. Il y a tant d'imprévu, de saillies inopinées, de belle humeur, dans ce diable d'homme ! Leçons d'énergie, de ténacité, de vaillance, de courage civique, de probité, de simplicité, de bonté profonde et agissante, de modestie et de piété. En outre, cet ouvrage apprendra à ses lecteurs la vie *réelle* des colons américains dans la première moitié du 19^e siècle; les mœurs du pays et spécialement ses mœurs électorales, très particulières; la guerre de Sécession, non pas racontée pour elle-même et dans tous ses détails, mais suffisamment pour qu'on en ait une idée nette.

Fils d'un charpentier illettré, né pauvre, élevé à la dure, ayant à peine fréquenté l'école, liseur acharné, possédant dès son enfance une méthode de travail intellectuel, Lincoln devient tour à tour paysan, bûcheron, valet de ferme, bachelier, négociant, pilote, capitaine dans une guerre contre les Peaux-Rouges, bureau postal, géomètre, avocat. De bonne heure il s'intéresse aux affaires publiques. A 17 ans, il publie des articles remarquables dans les journaux de l'Ohio. A 22 ans, il prononce son premier discours politique. A 23 ans, il est candidat à la législature de l'Illinois. A 25 ans, il est élu. La question de l'esclavage le passionne. A 28 ans, il fait adopter dans l'Illinois une loi contre l'esclavage. A 37 ans il est membre du Congrès. A 51 ans président des Etats-Unis.

Peut-être le livre eût-il gagné à être muni d'une carte où l'on eût trouvé toutes les localités dont il est question dans le récit. Mais songeons au prix modique, aux six illustrations et gardons-nous de nous plaindre !

Alb. C.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (suite).

Le lit.

Le lit est un meuble. Il se compose d'un cadre de bois et de la literie. Le bois de lit est confectionné par le menuisier. Il y a aussi des lits de fer qui sont fabriqués par le serrurier. La literie comprend le sommier, le matelas, les draps, les oreillers, le duvet et les couvertures. Le sommier a des ressorts de fer. Le matelas est fait de crin. Les draps sont faits de toile. Les oreillers et le duvet sont remplis de plumes. Les couvertures sont de laine. On recouvre le lit d'un tapis durant la journée.

On se couche dans le lit pour y dormir pendant la nuit. L'enfant laborieux sort de son lit de bon matin. L'on ne doit rester tard au lit que lorsqu'on est malade ou très fatigué.

DICTÉES. — I. Le lit est un meuble. Le lit de bois est fait par le menuisier. Le lit de fer est fabriqué par le serrurier. Dans le cadre de bois ou de fer se trouve la literie. L'enfant laborieux sort de son lit de bon matin.

II. Le crin du matelas est fourni par le cheval et par le porc. Les plumes des oreillers et du duvet nous sont fournies par la poule, le coq et l'oie. La laine des couvertures nous vient du mouton.

GRAMMAIRE. — Etude du nom commun d'animal : *cheval, porc, poule, coq, oie, mouton* sont des *noms communs d'animaux*. (Expliquer pourquoi ils sont *communs*, en se servant de la formule précédente, se rapportant aux personnes. Chaque cheval se nomme cheval, etc.)

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur.

DICTÉE OU COMPOSITION

Les oiseaux familiers.

Près du collège habitent de nombreux oiseaux : moineaux, merles, mésanges, pinsons. Ils couchent dans le voisinage et attendent les récréations. De toutes parts, quand frappent dix heures, on les voit en embuscade sur les toits et sur les arbres les plus rapprochés. Dès que le signal de la rentrée est donné, les enfants courent en classe, et les oiseaux s'abattent, sur la place restée libre, pour y picorer pain et débris. Les moineaux qui guettent les gros morceaux, piaillent en se les disputant ; les merles, en sautillant, s'emparent des trognons de pommes ; plus modestes, pinsons et mésanges glanent les miettes en faisant entendre leur *cui-cui* semblable à un merci. Quelques moineaux, plus hardis que les autres, entrent sans gêne dans le corridor et même dans les salles d'école ; là, on les prend pour leur rendre la liberté. Lorsqu'il fait bien froid, deux ou trois corbeaux, parfois une pie, explorent le jardin du collège ; mais ils n'y restent pas longtemps : on dirait qu'ils se savent simplement tolérés et à peine en sûreté.

CAUSERIE. — Protégeons les oiseaux ; donnons-leur à manger pendant l'hiver ; au printemps, ils feront leurs nids près de nos habitations.

ORTHOGRAPHE. — *Familier*, un *l* ; famille en *a* deux. *Embuscade*, lieu où l'on se tient en attendant l'attaque. *Piailler*, crier d'un ton grondeur. *Trognons*, et non *rongeons*. *Tolérer*, supporter, avoir de l'indulgence. Montrer la gradation : *Tolérer*, *protéger*, *aimer*. Rendre les élèves attentifs aux inversions. Faire de nouvelles propositions commençant par le sujet : De nombreux oiseaux habitent ; dix heures frappent ; etc.

L.-J. M.

DICTÉES

L'ours des Pyrénées.

(*Le, la, les*, articles ou pronoms).

L'ours est une bête grave, toute montagnarde, curieuse à voir dans sa houpelande grisâtre ou jaunâtre de poils feutrés. Il semble formé pour son domicile et son domicile pour lui. Sa grosse fourrure est un excellent manteau contre la neige. *Les* montagnards *la* jugent si bonne, qu'ils *la* lui empruntent le plus souvent qu'ils peuvent, et il *la* juge si bonne, qu'il *la* défend contre eux le mieux qu'il peut. Il aime à vivre seul, et *les* gorges des hauteurs sont aussi désertes qu'il *le* souhaite. *Les* arbres creux lui fournissent une maison toute prête ; comme ce sont pour la plupart des hêtres et des chênes, il y trouve à la fois *le* vivre et *le* couvert. Du reste, brave, prudent, robuste, c'est un animal estimable ; ses seuls défauts sont de manger ses petits, quand il *les* rencontre, et de mal danser.

(*Buttet*).

H. TAINE.

Marche de nuit.

I. — Aussitôt que j'eus dépassé les bâtiments de la ferme, je m'aperçus que la nuit n'était pas très noire. Le vent soufflait furieusement et de gros nuages roulaient sous la lune. La route était loin, et pour y arriver il fallait passer sur un pont de bois à moitié démoli ; les premières pluies avaient grossi la petite rivière, et l'eau passait par dessus les planches.

La peur me prit, parce que l'eau et le vent faisaient un bruit que je n'avais jamais entendu. Mais je ne voulais pas avoir peur, et je traversai vivement les planches glissantes.

J'arrivai à la route plus vite que je ne pensais ; je tournai à gauche comme je l'avais vu faire au fermier quand il allait au marché de la ville. Et voilà qu'un peu plus loin la route se séparait en deux. Je ne savais pas laquelle prendre. Je m'engageai tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Celle de gauche m'attirait davantage ; je la pris, et je marchai très vite pour rattraper le temps perdu.

II. — Dans le lointain, j'apercevais une masse noire qui couvrait tout le pays. Cela semblait s'avancer lentement vers moi, et pendant un instant, j'eus envie de retourner sur mes pas. Un chien qui se mit à aboyer me rendit un peu de confiance, et presque aussitôt je reconnus que la masse noire était une forêt que la route allait traverser. En y entrant, il me sembla que le vent était encore plus violent. Il soufflait par rafales, et les arbres, qui se heurtaient avec force, faisaient entendre des plaintes en se penchant très bas.

J'arrivai bientôt à une grande clairière. La lune l'éclairait de tout son plein, et le vent qui faisait rage soulevait et rejetait les paquets de feuilles qui roulaient et tournaient dans tous les sens.

III. — Je m'en retournai dans la nuit. La lune s'était tout à fait cachée et la pluie tombait maintenant très fine. Je marchai encore longtemps avant d'arriver au village. Les maisons étaient toutes fermées, et c'est à peine si on les distinguait dans l'obscurité. Il n'y avait que le forgeron qui était levé. En passant devant sa maison, je montai ses deux marches avec l'intention de me reposer chez lui. Il était occupé à mettre une grosse barre de fer dans les charbons rouges ; et quand il leva le bras pour tirer le soufflet, il me parut aussi grand qu'un géant.

A chaque coup de soufflet le charbon flambait et pétillait ; cela faisait une lueur qui éclairait les murs où pendaient des faux, des scies et des lames de toutes sortes. L'homme avait le front plissé et il regardait fixement le feu.

(Marie-Claire).

Marguerite Ardoux.

REMARQUES. — 1. Emploi du passé défini et de l'imparfait.

2. Lire cette page en remplaçant *je* successivement par : *tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*.

3. Conjuguer : aussitôt que j'eus dépassé les bâtiments de la ferme, je m'aperçus que la nuit n'était pas très noire ; — je ne voulais pas avoir peur, et je traversai vivement les planches glissantes ; — j'arrivai à la route plus vite que je ne pensais, etc.

4. Coordonnées et subordonnées.

Alb. C.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Dérivation.

I

Dites pourquoi les dérivés suivants, 1^{re} série, se terminent par *cieux, ciel, cial, cier*, et ceux de la 2^{me} série, par *tieux, tiel, tial, sier* (ssier).

1. Audacieux, silencieux, consciencieux, capricieux, délicieux, soucieux, officieux, sentencieux, — officiel, superficiel, artificiel, — commercial, provincial, glacial, — balancier, princier, créancier, bénéficiaire, grimacier, gracier, glacier, financier, policier, officier.

2. Prétentieux, ambitieux, minutieux, — partiel, — partial, — coursier, boursier, cuirassier, dépensier, tapissier, tracassier.

Parce qu'ils sont formés des mots suivants :

a) Audace, silence, conscience, caprice, délice, souci, etc.

b) Prétention, ambition, minutie, partie, parti, etc.

II

1. Artificieux, astucieux, licencieux, gracieux, irrévérencieux, avaricieux, disgracieux, fallacieux, — préjudiciel, cicatriciel, — social, spécial, solsticial, — pénitencier, besacier, créancier, créancier, différencier, justicier, lancier, licencier, remercier, nourricier, préjudicier.

2. Séditieux, captieux, facétieux, factieux, — torrentiel, — impartial, — censier, traversier (adj.), huissier, échassier, filassier, grossier, haussier.

Parce qu'ils sont formés des mots suivants :

a) Artifice, astuce, licence, grâce, révérence, avarice, etc.

b) Sédition, capter, facétie, faction, — torrent, — parti, etc.

Première remarque. — On rendra les élèves particulièrement attentifs à l'orthographe des dérivés irréguliers : *substantiel* (substance), *essentiel* (essence), *providentiel* (providence), *confidentiel* (confiance), *différentiel* (différence), *présidentiel* (présidence), *souricière* (souris).

Deuxième remarque. — Les adjectifs qui finissent par *ciable* ont tous un *e*, sauf *insatiable* qui dérive de *satis* (assez).

Exemple : sociable, préjudiciable, inappréciable, etc.

Composition.

I

Le préfixe latin *ad* (à, vers) marque la tendance vers un but, la proximité. Il se modifie généralement et devient *ac*, *af*, *ag*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *as*, *at*, suivant la lettre initiale du mot simple devant lequel on la place. Exemple : *adcroître* devient *accroître* ; *adficher*, *afficher*, etc. On dit alors qu'il y a assimilation des consonnes.

Devant certaines consonnes, *b* et *m* surtout, le *d* de *ad* se supprime et le préfixe se trouve ainsi réduit à *a*. Exemple : *aboutir* pour *adboutir*, etc.

Remarque. — Les verbes commencent par *ap*, et qui n'ont qu'un *p*, sont : *apanager*, *apercevoir*, *aplanir*, *aplatir*, *apaiser*, *apetisser*, *apitoyer*, *aposter*, *apostiller*, *apurer*. Tous les autres en ont deux. Exemple : *appareiller*, *apposer*, etc.

II

Indiquez les verbes formés des mots simples suivants au moyen du préfixe *ad* et ses équivalents :

a) Note, brute, jonction, coutume, rente, coude, bord, lait, table, troupe, compagnon, meute, rive, bouche, croc, terre, parent, — pauvre, tiède, moindre, grave, souple, plat, sourd, léger, profond, long, rond, faible, proche, tendre, pur.

Annoter, abrutir, adjoindre, accoutumer, arrenter, s'accouder, aborder, allaiter, etc.

b) Côte, trappe, bas, néant, juge, chemin, sujet, poste (place), monceau, société, paix, noblesse, lit, serf, pitié, paire, propriété, siège, ferme, — ferme, franc, bas, grand, doux, meilleur, vil, voisin, précieux, mou, languissant, plane, pareil, petit.

Accoster, attraper, abaisser, anéantir, adjuger, acheminer, assujettir, aposter, etc.

A. G.

COMPTABILITÉ

Problème d'examen. — *Classes ménagères, Lausanne.*

Prix de vente d'un costume pour dames.

Quel est le prix de vente d'un costume pour dame, fourni par la maison X, à Lausanne, d'après les données suivantes :

Il a été employé 6 m. d'étoffe à fr. 5,40 le m. ; doublure pour jupe, 3,50 m. à fr. 3,80 le m. ; doublure corsage, 2,10 à fr. 1.— le m. ; taffetas pour balayeuse, 2 m. à fr. 3,60 le m. ; guipure écru, 0,75 m. à fr. 11,40 le m. ; galon broché,

4,35 m. à fr. 2,95 le m. ; satin, 0,50 m. à fr. 5,50 le m. ; boutons, $\frac{1}{2}$ douz. à fr. 43,20 la grosse ; sous-bras soie, à fr. 18.— la douz. de paires ; baleines, 1 douz. à fr. 0,05 pièce ; tour de taille avec boucle, fr. 0,35 ; crochets, fr. 0,30 ; lacet brosse, fr. 0,75 ; crin, fr. 1,20 ; soie pour piqûres, fr. 0,75 ; extra-fort, fr. 0,50.

Main-d'œuvre, 6 journées d'ouvrière à fr. 2,50 la journée.

Les frais généraux sont comptés au 5 % et le bénéfice du négociant au 10 % du prix des fournitures et de la façon. (Arrondir par 0 ou 5.)

(Comm. par J. LAVANCHY, contrôleur des écoles.)

Prix de vente d'un costume pour dame.

<i>A. Fournitures.</i>	F. C.	F. C.
6 m. d'étoffe à fr. 5,40 le m.	32 40	
3,50 m. doublure jupe à fr. 3,80 le m.	13 30	
2,10 m. doublure corsage à fr. 1.— le m.	2 10	
2 m. taffetas pour balayeuse à fr. 3,60 le m.	7 20	
0,75 m. guipure écrue à fr. 11,40 le m.	8 55	
4,35 m. galon broché à fr. 2,95 le m.	12 85	
0,50 m. satin à fr. 5,50 le m.	2 75	
$\frac{1}{2}$ douz. boutons à fr. 43,20 la grosse	1 80	
2 sous-bras soie à fr. 18.— la douz. de paires	1 50	
1 douz. baleines à fr. 0,05 pièce	— 60	
1 tour taille avec boucle à fr. 0,35	— 35	
Crochet et lacet brosse à fr. 1,05	1 05	
Crin, soie et extra-fort fr. 2,45	2 45	
<i>B. Façon.</i>		
6 journées à fr. 2,50	15 —	101 90
<i>C. Frais généraux et Bénéfice.</i>		
15 % de fr. 101,90		15 30
	<i>Prix de vente</i> Fr.	117 20

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Le morceau qui suit est extrait de *Juste Lobel, Alsacien*, roman d'André Lichtenberger, que publie actuellement *Les Annales*, et qui traite sans chauvinisme et d'une façon fort intéressante la question d'Alsace.

Passage d'un régiment prussien en Alsace.

Grise, pointillée de rouge, étincelante d'acier et de cuivre, une fourmière disciplinée s'avancait. Garés sur un des bas côtés, les voyageurs contemplèrent le régiment allemand. Il grandissait et se déroulait pareil à un reptile gigantesque, engloutissait peu à peu la route blanche sous sa masse sombre. Les casques et les baïonnettes scintillaient. On distinguait le geste uniforme des jambes et des bras, bielles humaines d'un organisme géant soigneusement réglé. Et tout à coup, une clameur aigre viola le silence champêtre : martiale, acide et térébrante, la stridence des fifres...

Entraîné par la cadence du rythme, corselet de lieutenants rigides et de sous-

officiers, le régiment défilait d'un pas redoublé mécanique et puissant. Grands, robustes, géométriquement alignés, les yeux fixes, les visages figés, le sac au dos, guêtres, bottés, raides et corrects en tenue de campagne, les hommes marchaient d'une allure lourde, martelaient le sol du talon. Montés sur des chevaux de forte encolure, au poil luisant, les officiers supérieurs érigeaient au-dessus de la masse amorphe des profils durs. Il y eut le drapeau. Sur la terre conquise, réduite en poussière, la force prussienne passait.

VOCABULAIRE. — Extraire, suivant le degré de développement de la classe, les mots qui présentent une difficulté orthographique ou lexicologique ; les expliquer et les faire apprendre.

GRAMMAIRE. — Leçon sur l'emploi de l'imparfait ; faire comprendre la raison pour laquelle, deux fois dans le cours de sa description, l'auteur lui substitue le passé défini.

MORALE. — Grâce à son ordre et à sa discipline absolue, le régiment prussien semble incarner la force et la puissance.

Présenter l'ordre et la discipline comme une source de force et de gain, partout où il y a agglomération de travailleurs : écoles, ateliers, usines, etc.

REMARQUE. — Ce morceau est si admirable au point de vue de la forme et du choix des expressions, de la phrase courte, claire et nette, qui « photographie » la chose vue et décrite par l'auteur, qu'il serait excellent de le présenter comme modèle de rédaction ; il peut servir de « leçon-type » pour plusieurs sujets descriptifs : passage d'un train, passage d'un cortège de soldats, d'enterrement, de fête villageoise, de fête du bois, etc.

Blanche MAYOR.

Les mésanges en hiver.

Dictée d'examen. — Classe primaire supérieure, Lausanne, 1907.

Dans le silence de la forêt chargée de neige, on entend soudain des pépiements d'oiseaux, petits cris de gaieté, comme des gens affairés qui s'excitent à la besogne. Nous sommes sur le passage d'une bande de mésanges à tête noire. Elles n'ont pas suivi les frileux granivores que l'hiver a fait fuir ; pinsons, chardonnerets, linottes, redoutant le long jeûne qu'une neige persistante pourrait leur imposer, ont émigré vers des climats plus cléments. Nos braves petites mésanges sont restées, car elles savent à merveille que, quelle que soit la rigueur de la température, les insectes ne cesseront pas de leur fournir des ressources alimentaires en quantité suffisante.

Voyez-les pratiquer leur chasse. Elles ne s'effarouchent pas, elles ne sont point sauvages, elles s'agrippent aux branches, montent et descendent, volettent, courent le long des arbres en nous jetant de leurs petits yeux un regard effronté. De leur bec acéré elles fouillent les mousses collées aux troncs des chênes, elles soulèvent les lambeaux d'écorces pourries (ou d'écorce pourrie) qui se détachent des arbres, elles cherchent à l'aisselle des branches : pas un pli, pas une anfractuosité, pas un recoin qu'elles n'explorent prestement. Partout elles trouvent des insectes, des chrysalides, des larves en pleine vie qui ont résisté aux sévères températures que nous venons de subir. Ces insectes ont supporté jusqu'à dix-huit degrés de froid sans sourciller, en se contentant, jusqu'au printemps prochain, des abris qu'a su choisir leur instinct.

(Comm. par J. LAVANCHY, contrôleur des écoles.)

Pension

Instituteur à Liestal (Bâle Campagne) recevrait en pension pour le printemps une jeune fille qui désirerait apprendre la langue allemande. Bonne école. Vie de famille. Piano. Bonnes références. Prix de pension modéré. S'adresser à M. **N. Tschopp**, instituteur, Liestal

Langue allemande

Bonne famille, prendrait en pension **jeunes filles** désirant apprendre l'allemand. Très bonnes écoles. Piano. Vie de famille. Climat salubre recommandé. Chambre de bains. Prix fr. 70 par mois. Références à disposition.
S'adresser à M. **Grænacher-Bossert** Laufenbourg sur Rhin.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1^o Examen préliminaire : du **22** au **28** mars.

H 30361 L

2^o Examen final : du **20** au **28** mars.

3^o Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les **20**, **21** et **22** mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service avant le **11 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.
Lausanne, le 15 janvier 1911.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les jeudi et vendredi 30 et 31 mars.

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril ;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 20 et 21 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 15 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.
Lausanne, le 15 janvier 1911.

H 30362 L

La Direction.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910

1^{er} Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)

aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant

Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur

GENÈVE

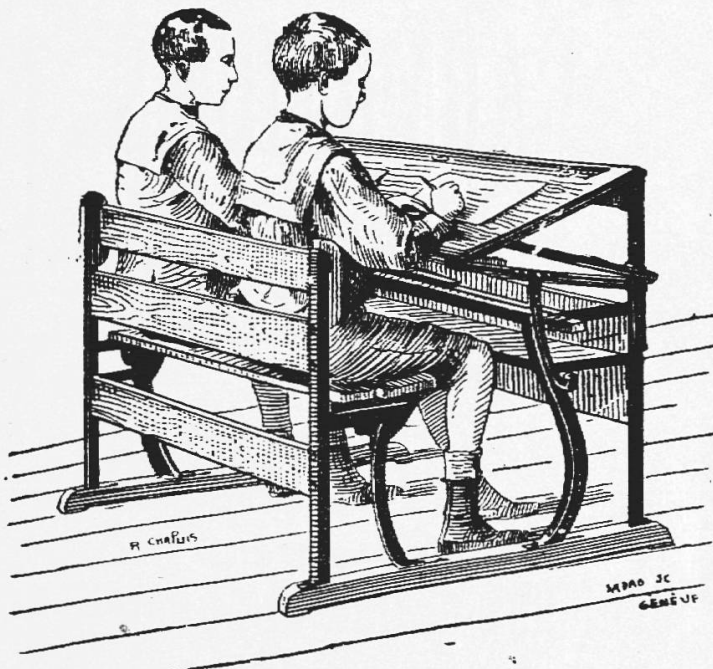
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

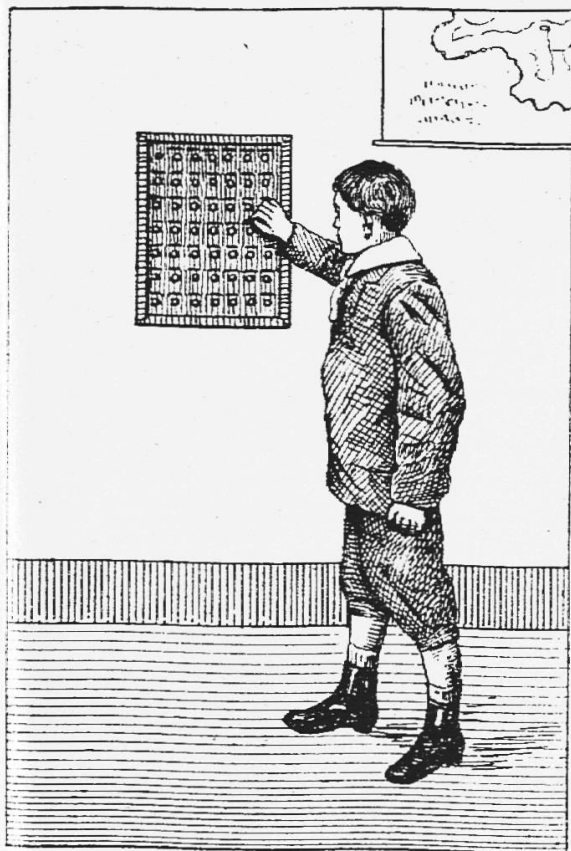
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

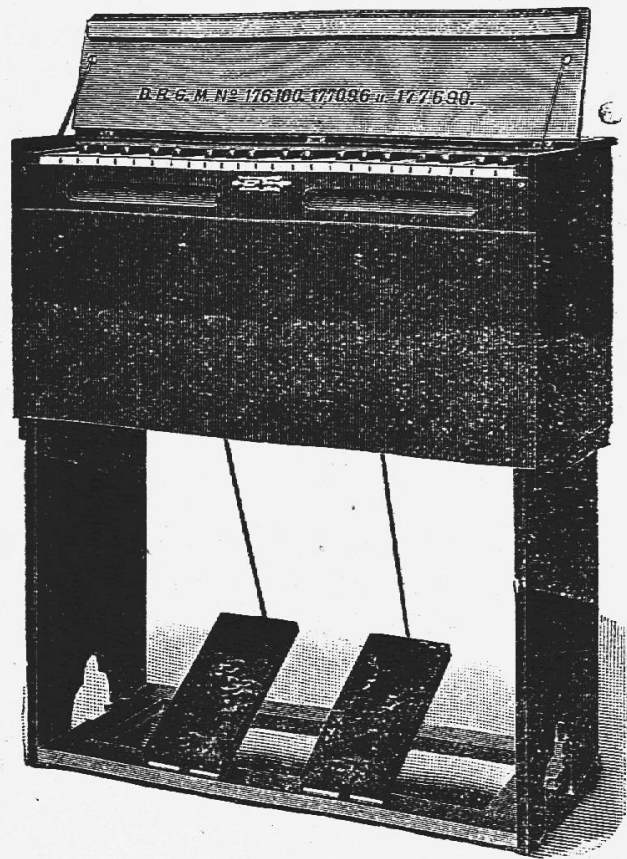
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : $\left\{ \begin{array}{l} \text{déplié} \quad 64 \times 77 \times 30 \text{ cm.} \\ \text{en coffre} \quad 64 \times 34 \times 30 \text{ cm.} \end{array} \right.$

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FOETISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 7

LAUSANNE — 18 Février 1911.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'Éducateur recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser le montant de leur abonnement pour 1911, par fr. 5.— au compte de chèques postaux N° H 125, d'ici à fin février. Chacun devrait profiter de ce mode de payement facile, commode et économique.

Le Gérant : C. PERRET.



ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1° Examen préliminaire : du **22** au **28** mars.

H-30361 L

2° Examen final : du **20** au **28** mars.

3° Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les **20**, **21** et **22** mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service avant le **11 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement et horaire** à la Direction.

Lausanne, le 15 janvier 1911.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les jeudi et vendredi 30 et 31 mars.

b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril;

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 20 et 21 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 18 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);

b) Un certificat de vaccination;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

H 30362 L

Lausanne, le 15 janvier 1911.

La Direction.

Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

ÉCOLIERS et ÉCOLIÈRES

Demandez à vos parents

L'ALMANACH PESTALOZZI

1911

Vous trouverez dans ce livre une mine de renseignements précieux, une foule d'amusements et de jeux attrayants, un trésor de sagesse. Ce sera votre compagnon le plus cher pendant toute l'année.

Prix : 1 fr. 60

Une encyclopédie de poche pour la jeunesse.

ALMANACH PESTALOZZI 1911. Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. In-16, de près de 300 pages.

400 illustrations en noir et couleurs

Élégamment relié en toile souple : 1 fr. 60

Des écoliers et des écolières nous écrivent : *L'Almanach Pestalozzi est pour moi le cadeau que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.*

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

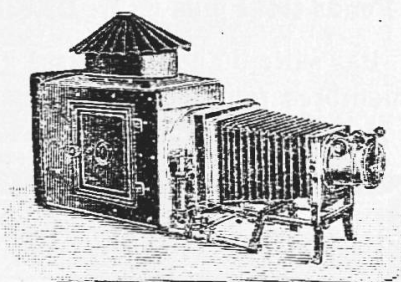
EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U



HORLOGERIE
- **BIJOUTERIE** -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti: couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à **ZURICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON**.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.